

## Plénière Ronnen Desch 30 mars 2022 Réiser

Mot de bienvenue par M Tom Jungen, bourgmestre de ROESER :

- Monsieur Jungen met en évidence la réaction de la part de la commune de Roeser face à la vague de réfugiés de Syrie en 2015 et de ceux de la guerre en Ukraine. Il constate que chaque le flux des nationalités est en augmentation au Luxembourg et fait valoir le « Pact vum Zesummeliewen » pour maintenir la mobilisation de l'engagement concernant l'immigration. Ce n'est pas toujours facile de faire avancer les projets mais les besoins de soutien sont toujours réels. La commune de Roeser n'a pas proposé de structures d'hébergement dès le début de la guerre en Ukraine, mais des critères devaient d'abord être définis. Cependant, la commune a pris des engagements importants hier au conseil communal. Ils ont informé l'ONA qu'ils veulent mettre à disposition une structure pour l'accueil de réfugiés. Ce qui a été approuvé par consensus général. Il faut rester attentif à la perte d'enthousiasme et de soutien de la population car il y a un risque de fatigue et de voir les réfugiés de façon moins positive. Le bourgmestre souhaite encore la bienvenue à tous, et il se réjouit pour les bonnes discussions.

Serge Kollwelter rappelle quelques principes : Le Ronnen Dësch n'émet en principe pas directement des revendications et il s'agit d'un lieu pour échanger.. Il s'agit du 12<sup>e</sup> Ronnen Dësch. Serge salue le président de LUKRAINE. Quelques députés se sont excusés de même que le Ministre du Travail infecté du COVID. Merci pour les présentations PowerPoint qui seront envoyées par mail. L'enregistrement audio de la plénière permet de compléter le rapport. Il n'y a pas de projet d'action avec la presse. Serge sollicite tout le monde à partager avis et réflexions lors de ce Ronnen Dësch.

Présentations :

- MAE et ONA : Le ministre M. Asselborn est excusé. Présentation de la définition de la protection temporaire (Cf. présentation). Mise en place d'une coordination dès le début du conflit. L'Union Européenne a mis en place un nombre minimal de règles qui sont regroupées dans un document « accord cadre ». Au niveau pratique, les administrations concernées ont créé un guichet unique qui a commencé son activité aujourd'hui. Les acteurs concernés sont l'ONA, la Santé, l'Education et la POST. Il n'est plus nécessaire d'envoyer les personnes au guichet unique. Les personnes **seront contactées individuellement par mail**. Actuellement il y a une centaine d'appels par jour par des ressortissants ukrainiens et des membres de la famille (même des non- ukrainiens mais qui ont dû résider en Ukraine), mais aussi un syrien ayant été réfugié en Ukraine.. Chaque cas est examiné de façon individuelle. Attestation de bénéficiaire temporaire BPT. Le Conseil européen a activé la protection temporaire pour un an. Ceci a été enclenché le 4 mars 2022, ce qui explique l'échéance de la date du 4 mars 2023. Un autre critère est qu'un demandeur doit habiter au Luxembourg. Le regroupement familial est aussi possible. Les BPT peuvent voyager dans l'espace Schengen pour une durée de 90 jours. Ceci n'est pas valable pour des ressortissants de pays tiers. Le BPT peuvent aussi travailler et peuvent bénéficier de plusieurs aides. 4000 personnes ont déjà sollicité l'ONA.
- Questions-réponses :

- Sergio Ferreira : Est-ce qu'il y a une précision concernant les trois mois d'attentes sans conditions de ressources. R : rien n'est précisé dans le texte. Réponse vérifiée : Pas de temps d'attente.
  - Président de LUKRAIN : Au vu des 900 demandes traitées (200 demandes par semaine) quel est le délai moyen pour le traitement des dossiers ? R. On ne travaille que depuis deux semaines. 40 adultes par jour + enfants. Un guichet unique est mis en œuvre à partir d'aujourd'hui avec une perspective de traitement de 100 dossiers par jour. Il est estimé que toutes les demandes seront traitées au mois d'avril, mais cela dépend des nouvelles demandes.
  - Autres possibilités d'aides : structure de primo-accueil. Pour le volet médical, il faudra orienter vers la maison médicale. Il faut cependant que tout le monde soit inscrit. La POST permettra d'ouvrir un compte bancaire.
  - Question : les personnes qui habitent chez des familles d'accueil seront-elles soutenues financièrement par l'ONA R. Il faut un ancrage administratif. La personne doit être identifiée pour pouvoir débloquer les aides.
  - Q : Quid de la demande d'une protection internationale ? R : Toute personne voulant bénéficier une protection internationale peut toujours la demander (sauf celles ayant déjà fait une demande de BPT). La procédure de protection internationale est beaucoup plus longue.
- Information générale : on garde la séparation des points d'entrés entre les ukrainiens et les DPI. Présentation du nombre et profil des personnes hébergées 25.03.2022 (cf. présentation) : 1560 ukrainiens ont été hébergés jusqu'ici. La situation reste fluctuante. Quelques familles mixtes (nationalités). Des étudiants de pays tiers. Beaucoup de femmes avec enfants (familles monoparentales) et des personnes au-dessus de 60 ans. La démographie est effectivement différente des flux usuels. Les personnes sont dans un état de santé assez positif et n'ont pas de projets de rester au pays. 2500 lits ont été ouverts (hôtels, centres d'hébergements, etc.). Tout le monde a eu accès à de la nourriture. Les questions concernant le long terme vont se poser. Une aide de 250 € par mois pour la nourriture. Argent pour l'école. D'autres besoins seront aussi assurés (p.ex. santé). Certaines personnes ne veulent pas d'aide sociale. Les frais des médecins spécialistes seront également assurés.
- Q : président LUKraine : 4000 réfugiés au Luxembourg ? R. 4000 emails arrivés mais certaines personnes sont encore à l'étranger (en transit). Certaines renoncent. 862 demandes introduites et traitées.
  - Q : Quid des personnes n'ayant pas de téléphone ou d'adresse mail. R : ne pas fonctionner avec les téléphones. Il faut introduire un formulaire. Cela peut être fait par un tiers. Il faut éviter des doublons.
  - Q : président LUKraine : Les ukrainiens logés par des particuliers : Est-ce que les personnes sont déjà logées chez des familles d'accueil ? R. Projet Caritas-Croix-Rouge : Il faut que les personnes passent au guichet unique de l'immigration. Seulement après, le logement chez des particuliers sera possibles. La priorité reste l'hébergement collectif à cause des ressources limitées. Il faut aussi faire attention à ne pas défavoriser les groupes de personnes.
  - Q : président LUKraine : Nombre suffisant de machines pour laver des vêtements ? R. OUI.
  - Q : Serge Kollwelter : possibilité de loger dans des chambres d'hôtels R. L'ONA reste ouvert à des propositions d'hôtels. Intéressés pour des structures pouvant accueillir plus de 50 personnes, de préférence des hôtels entiers. L'ONA les équipe.

- Q : président L'Ukraine : L'Etat débloque des ressources pour les structures d'accueil. Quid des familles d'accueil ? R. Pour l'ensemble des DPI et BPT il n'y a pas de mécanismes de financements de l'État. Il n'y a pas de contrôle possible. Marianne Donven ajoute que son association sollicite depuis des années une petite aide d'hébergement, mais le gouvernement n'a pas encore répondu favorablement. Il est proposé de réfléchir à mettre en place une prime.
  - Q : Syvicol (Vanessa Schmit) : Quid des familles qui ne veulent plus accueillir des réfugiés ? R. Envoyer vers le guichet unique.
  - Q : Sergio Ferreira : certaines communes sont très strictes pour l'enregistrement de plusieurs personnes dans des maisons ne prévoyant pas d'héberger autant de personnes. R. Il s'agit d'un problème qui se situe au niveau communal.
  - Q : Serge Kollwelter : Quid d'un soutien financier symbolique ? Il suggère d'approfondir cette question et pense que des solutions pourraient être envisagées.
- Travail : Mme Isabelle Schlessler, directrice de l'ADEM représente le Ministre du Travail (G. Engel). Les personnes bénéficiant du statut BPT peuvent accéder directement au marché du travail. Le statut donne accès uniquement au marché de travail au Luxembourg. Concernant les offres d'emploi, beaucoup d'entreprises se sont montrées très solidaires. Les offres doivent être déclarées par les entreprises. Les sept premiers jours, les offres seront accessibles à ces personnes et après les jours, à tous. 20 sont complètement inscrits. 2/3 sont des femmes. La plupart sont hautement qualifiées. Il s'agit pour la plupart de personnes qui ont un lien avec une personne séjournant au Luxembourg. La cellule de traitement des dossiers a engagé des personnes qui parlent certaines langues utiles (russes, polonais, etc.), mais on n'a pas encore pu engager des personnes qui parlent ukrainien. Des informations supplémentaires se trouvent sur les sites (salaire minimum, droit du travail) et des informations sur la procédure d'inscription.
- Q : L'UKRAINE a des traducteurs. Ils partagent aussi les offres d'emploi. Est-ce que le statut permet de créer des petites entreprises. R. Rien ne s'y oppose. Il faut juste respecter les conditions, qui sont réalisables.
  - Q : Marianne Donven : Le Chiche a ouvert trois postes et le risque existe d'être submergé de demandes. R. L'ADEM ne peut pas discriminer entre les demandeurs d'emploi. Les entreprises peuvent ajouter un critère de compétences linguistiques (en ukrainien)
  - Q : Beaucoup de frustrations de la part des autres DPI (le statut est particulier). Les BPI bénéficient des mêmes conditions.
  - Q : la PT est limitée à un an. Quid des contrats ? R. On peut proposer des CDD et des CDI, mais ils seront nuls avec l'arrêt du statut.
- Education : Monsieur Pierre Reding (cf. présentation). A côté des ukrainiens, d'autres réfugiés continuent d'arriver au Luxembourg. Il faut faire attention à ne pas provoquer des jalousies. Il faut d'abord procéder à une analyse de la situation de l'enfant. 80 postes d'accueil sont anticipés par an dans le primaire et le secondaire. Des réflexions ont eu lieu pour considérer les perspectives des enfants (p.ex. en renforçant des cours d'anglais). Des efforts ont été mis en place concernant les crèches. Préscolaire : 3-6 ans. Il faut maintenir le chemin d'école le plus court possible. Certaines communes n'ont pas la capacité d'accueillir des enfants en précoce. 1200 enfants ont l'obligation scolaire et d'autres la volonté de continuer des études.

Le ministère doit ouvrir des classes supplémentaires en fonction du nombre d'élèves. Choix entre l'école locale ou sept lycées organisant des classes d'accueil en anglais en fondamental et secondaire. Si les élèves apprennent une des trois langues du pays, ils pourront apprendre au choix, une deuxième langue du pays. Tout ceci n'a été possible que grâce à la mise à disposition de bâtiments supplémentaires mis en place par les écoles et lycées. Si les personnes choisissent l'école communale, ces communes recevront des soutiens de l'État. 491 personnes ont contacté les écoles. Une nouvelle loi est en voie d'approbation (votée à l'unanimité par la Chambre des Députés le 31.03.2022) pour recruter des personnes ukrainiennes. Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site du ministère. L'éducation différenciée est également concernée. Les écoles privées sont également très solidaires. Différences de niveau entre les étudiants ukrainiens et de l'UE. Il faut soutenir ceux qui étaient dans une classe de fin d'études. Les universitaires bénéficieront d'une équivalence dans l'UE. Le guichet unique accueillera aussi des personnes avec des questions concernant la formation des adultes et la reconnaissance des diplômes. L'objectif est de pouvoir aussi former un maximum d'adultes, p. ex. en français (40h) ou en luxembourgeois. Un maximum d'enfants seront scolarisés après les vacances de Pâques,

- Q : président L'Ukraine : Est-ce que les ukrainiens peuvent accéder à des postes d'assistance parentale et de mini crèches ? R. Conditions : Reconnaissance du diplôme, agrément du ministère et autorisation d'établissement.
  - Q : Est-ce que des bâtiments sont déjà disponibles ? R. A voir avec le ministère compétent.
  - Q. Bourgmestre de Kayl: La commune a déjà mobilisé des ressources. Une annonce pour du personnel de soutien a été publiée.
  - Question d'un citoyen d'origine albanaise. Remerciement pour tout le travail effectué. Est-ce qu'une structure interculturelle sera être subventionnée par le gouvernement ? Réponse : 80 ukrainiens resp. « ukrainophones » seront engagés si la loi passe demain avec fonction de médiateurs (et non traducteurs) afin de faciliter les échanges avec les élèves et étudiants. Les traductions ne seront pas interdites.
- Ministère de la Famille (cf. présentation) Beaucoup de questions se sont posées sur les hébergements, les financements, etc. C'est dans ce sens qu'ils ont contacté les associations qui ont presté beaucoup d'activités pour recueillir les données des familles. On avait commencé par une hotline et une adresse email. Concernant l'hébergement par des familles d'accueil, il faut protéger des personnes qui arrivent, mais aussi les personnes qui accueillent. Il est important d'établir un délai (p.ex. minimum trois mois). La famille peut toujours décider si elle veut retourner dans un hébergement. L'ONA a un rôle important à jouer dans ce dispositif et pour analyser le matching. Les conditions de l'hébergement doivent être vérifiées. Le formulaire se trouve sur le site du ministère et de Caritas et de la Croix-Rouge. L'ASTI intervient dans la question des offres de bénévolat. Un inventaire sera établi sur les intérêts, disponibilités et des compétences des personnes intéressées. Ceux-ci seront liés aux besoins des associations. Des informations ont été rassemblées dans une foire aux questions FAQ. Les personnes sont dans des perspectives de repartir chez elles. Il est important pour l'intégration que tous les acteurs continuent à collaborer. Contrats d'accueil et d'intégration. Une plateforme a été mise en place pour centraliser les informations importantes. Il est possible de proposer des formations (langue. Welcome, etc.).

- Caritas :
  - Accueil en famille,
  - Création de foyers, 850 lits ont dû être ouverts. Un foyer de type permanent pour des DBT
  - Besoins : Le matching n'est pas facile car le statut DBT n'est pas toujours clair. La stabilité financière n'est pas facile à acquérir. Quid du suivi psycho-social ? Caritas s'engage déjà beaucoup avec des fonds propres.
- Croix-Rouge :
  - La CR est très engagée dans l'encadrement de ces nouveaux foyers. La CR gère déjà beaucoup de structures avec des DPI. 40 à 50 personnes bénévoles sont mobilisées. Le service interprétariat et le service de rétablissement des liens familiaux sont également mobilisés. Pour les jeunes, la CR est prête à accueillir de mineurs non accompagnés.
- ASTI :
  - 270 personnes se sont inscrites aujourd'hui sur le site pour le bénévolat. Le guichet migrant peut aider à construire des dossiers concernant le regroupement familial. Des personnes peuvent participer aux séances de pratiques des langues. L'ASTI est en train de mettre en place une formation linguistique. Ils sont en train, avec l'ADEM, de construire des formations concernant le marché du travail. on prépare un dictionnaire.
  -
- Président de LUkraine : Remerciement du peuple luxembourgeois. Un petit pays avec un très grand cœur. Présentation de l'association : 1. Aide humanitaire en Ukraine. 500 tonnes d'aide humanitaires ont été livrés. 2. Centre d'information à Rollingergrund. 3. Aide psychologique pour les réfugiés ukrainiens. 4. Aide aux réfugiés (vêtements – vestiaire à Contern). Un fond de solidarité est en train d'être mis en place. Remerciements pour les communes.

#### Information sur le CUSS

- Couverture Médicale CUSS : Le projet de la CUSS va entrer en vigueur à partir du mois d'avril. Les associations concernées ont beaucoup œuvré pour la mise en place de ce projet pilote. La première demande a déjà été remplie par MdM.

Remerciement : Ministères présents pour avoir essayé de répondre à une crise qui n'existait pas encore il y a cinq semaines. Merci à la commune de Roeser. Les présentations des Ministères seront envoyées demain.

Il est très positif que les étudiants africains ont été accueillis dans nos universités. Serge a constaté que beaucoup de familles se sont montrées solidaires pour accueillir des réfugiés chez elle. Un remerciement à la commune de Roeser pour le pot d'amitié. Le volet de l'accompagnement psychologique doit être abordé

David Pereira